

PHS
p.4

PHÉNOMÈNE SECTAIRE

Le Midi-Libre enquête sur les dérives sectaires en Occitanie ■ France

■ Le *Midi-Libre* dresse un panorama du phénomène sectaire en Occitanie dans une longue enquête publiée en ligne. Regroupant articles et vidéos, le journal aborde plusieurs figures locales du sectarisme évoquées à travers les témoignages de victimes...

Groupes
p.19

RÉGÉNÈRE

L'Unadfi dépose plainte ■ France

■ Jean-Baptiste Cesbron, avocat de l'Unadfi, a annoncé que l'association a déposé plainte contre Thierry Casasnovas pour « abus de faiblesse », « escroquerie », « exercice illégal de la médecine et de la pharmacie » et « mise en danger délibéré d'autrui »....



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Thèmes
connexes
p.21

TÉMOINS DE JÉHOVAH

La communauté des Témoins de Jéhovah de Lorient secouée par une plainte pour abus sexuel ■ France

■ Le parquet de Lorient a annoncé avoir ouvert une enquête préliminaire en 2019 pour donner suite aux révélations d'une jeune femme membre des Témoins de Jéhovah qui accuse son père d'agressions sexuelles commises entre 1995 et 2008....

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

- p. 02 ■ Association
- p. 03 ■ Pouvoirs publics
- p. 04 ■ Généralités

Groupes

- p. 08 ■ Amour et Miséricorde
- p. 09 ■ Anthroposophie
- p. 13 ■ Extravagance
- p. 14 ■ Frères de Plymouth
- p. 15 ■ Love has Won

- p. 16 ■ Mandarom
- p. 17 ■ Parti Humaniste
- p. 18 ■ QAnon
- p. 19 ■ Régénère
- p. 20 ■ Rigpa
 - Scientologie
 - Shincheonji
- p. 21 ■ Témoins de Jéhovah

Mouvances

- p. 24 ■ Mouvance protestante

- Nouvel Âge

- p. 25 ■ Paranormal
- p. 26 ■ Théories du complot
- p. 30 ■ Yoga

Thèmes connexes

- p. 31 ■ Anti-vaccination
- p. 32 ■ Méditation

Association

L'Unadfi, l'accompagnement des victimes et la prévention ■ France

■ Dans une interview accordée au *Midi Libre*, Joséphine Cesbron présidente de l'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes (Unadfi) rappelle le travail de l'association, son adaptation aux changements de la problématique sectaire et sa volonté de travailler en coopération avec les autorités gouvernementales.

Joséphine Cesbron revient sur l'année 2020 durant laquelle les associations (que ce soit l'Unadfi ou les ADFI) d'aide aux victimes ont reçu de nombreux appels de personnes qui, sous l'influence de théories complotistes notamment en lien avec la crise sanitaire, se sont mises en rupture avec leur entourage et plus globalement avec la société. Pour la présidente de l'Unadfi, l'isolement imputable aux confinements a favorisé et accentué l'embrigadement

sectaire. Elle rappelle que derrière tout projet sectaire il y a une volonté de créer un État dans l'État et de fait un rejet des institutions démocratiques comme on a pu l'observer dernièrement avec QAnon.

Face aux dérives sectaires, l'Unadfi et les ADFI peuvent soutenir les proches ou les victimes et les orienter si besoin vers des psychologues. Les associations ont aussi pour rôle d'examiner la possibilité de porter

plainte. Cependant Joséphine Cesbron rappelle la difficulté liée à la prescription de six ans après un abus de faiblesse. En effet, le temps qu'une victime sorte et prenne conscience de l'emprise, puis trouve la force de porter plainte, la prescription peut être dépassée.

Ayant intégré le conseil d'orientation de la Miviludes, Joséphine Cesbron assure que l'Unadfi va apporter son expérience, son expertise et >>>

>>>

travailler main dans la main avec les instances gouvernementales dans l'accompagnement des victimes mais aussi par le biais

de formation auprès d'un public encore plus large. Au niveau local, Joséphine Cesbron œuvre pour la création d'un diplôme

universitaire dédié à l'emprise sectaire à la faculté de médecine de Montpellier.

(Source : Midi Libre, 14.05.2021)

Pouvoirs
publics

Le gouvernement en marche contre les dérives sectaires ■ France

■ Le jeudi 20 mai 2021, lors d'une conférence de presse, Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, a présenté le plan d'action du gouvernement afin d'amplifier la lutte contre les dérives sectaires : renforcement de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), accentuation de la judiciarisation des affaires et lancement d'un appel à projets à destination des associations.

La Miviludes est renforcée par la mise en place d'un nouveau conseil d'orientation et la nomination de la magistrate Hanène Romdhane pour en prendre la direction. La Mission souhaite pouvoir porter plus souvent devant les tribunaux des affaires sectaires. L'appel à projets doté d'un million d'euros pour soutenir des actions contre les dérives sectaires est, de son côté, accueilli favorablement par

les associations, et notamment l'Unadfi qui y voit une volonté politique de lutte contre les atteintes aux personnes dues au phénomène sectaire.

La ministre rappelle que c'est la première fois qu'est mis en place un portefeuille ministériel prenant en charge la lutte contre les dérives sectaires. De son côté Georges Fenech, ancien

président de la Miviludes, se félicite de la nomination à sa tête d'une magistrate rappelant que ce poste comporte une dimension judiciaire tant pour le traitement des dossiers que pour la formation de la magistrature aux dérives sectaires. ■

(Sources : L'Express, 20.05.2021 & Marianne, 24.05.2021)

Le phénomène sectaire : son évolution et ses nouvelles tendances ■ France

■ Dans une interview croisée, Marlène Schiappa, ministre déléguée à la citoyenneté, et Georges Fenech ancien président de Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), ont apporté leur regard sur la problématique sectaire.

Les deux personnalités constatent un réel changement dans les groupes sectaires. Bien que toujours présentes, les grandes organisations sont peut-être moins visibles mais n'en demeurent pas

moins dangereuses et représentant toujours une menace. Marlène Schiappa parle d'uberisation dans l'évolution des dangers sectaires et d'une « sorte de dérive sectaire d'atmosphère », citant

l'exemple du groupe de Thierry Casasnovas ou QAnon. Cette atmosphère est aussi le fait de nombreux petits groupes, notamment dans le domaine de la santé, qui profitent de la vulnérabilité de

>>>

>>>

certaines personnes – amplifiée par la crise sanitaire - pour mettre sous emprise et proposer des offres de médecines non conventionnelles ou charlatanesques alléchantes. Georges Fenech rappelle que la santé a toujours été un domaine abordé par les mouvements sectaires citant les exemples de la Scientologie ou bien l'Ordre du Temple Solaire.

Marlène Schiappa précise que chacun à la liberté de croire mais que des problématiques et des dangers peuvent découler de croyances.

Le panorama sectaire a récemment changé avec une hybridation entre les formes sectaires plus anciennes et les nouveaux groupes conspirationnistes sévisant sur internet. Pour Marlène Schiappa, ces groupes qui parfois

veulent renverser les institutions présentent un danger bien réel. Pour elle, la pandémie a constitué une mise en garde importante sur les problématiques de dérives provoquant une prise de conscience encore plus grande par le gouvernement.

Georges Fenech qui a souvent dénoncé l'entrisme politique des défenseurs de thérapies alternatives, de groupes ésotériques ou de la méditation de pleine conscience, souligne que chacun est libre mais que groupes et techniques peuvent représenter une porte d'entrée pour les charlatans. Il rappelle que l'entrisme a toujours été l'objectif des groupes sectaires non seulement dans le milieu politique mais dans d'autres milieux (entreprise, université,...).

Il regrette qu'un groupe se soit constitué à l'Assemblée nationale pour méditer, il aurait préféré que cela reste de l'ordre de la sphère privée et craint que cela légitime certaines pratiques.

Dans l'interview la ministre rappelle que l'appel à projet lancé et doté d'un million d'euros va permettre de soutenir des initiatives locales et nationales. Il concernera des missions d'information et de prévention à destination de publics cibles, la formation de professionnels de la santé, un dispositif d'accompagnement et de prise en charge de victimes, mais aussi de réinsertion. L'appel à projet lancé fin mai sera clos à la fin du mois de juin 2021. ■

(Source : L'Express, 20.05.2021)

Généralités

Le *Midi-Libre* enquête sur les dérives sectaires en Occitanie ■ France

■ **Boostés par la crise sanitaire, gourous et pseudo thérapeutes se sont répandus sur internet, touchant un public toujours plus nombreux. Originaires du Sud-Ouest, certains se sont particulièrement fait remarquer depuis un an. Outre un retour sur l'affaire Thierry Casasnovas, le *Midi Libre* dresse un panorama du phénomène sectaire en Occitanie dans une longue enquête publiée en ligne.**

Regroupant articles et vidéos, le journal aborde plusieurs figures locales du sectarisme évoquées à travers les témoignages de victimes. Il donne aussi la parole à des experts comme Éric Bérot,

patron de l'Office central pour la répression des violences aux personnes (ORCVP), à l'avocat Jean-Baptiste Cesbron¹ qui s'entretient sur l'affaire Casasnovas dans une vidéo de 14

minutes, et à Joséphine Cesbron², présidente de l'UNADFI qui fait le point sur le phénomène sectaire dans une vidéo de 12 minutes.

À la une du dossier, un article est

>>>

>>>

consacré à Thierry Casasnovas et à l'enquête ouverte à son encontre par le parquet de Perpignan. L'Union nationale de défense des victimes de sectes (Unadfi), vient de déposer plainte et de se porter partie civile dans l'affaire « pour des faits "d'abus de faiblesse", "escroquerie" ou encore "exercice illégal de la médecine et de la pharmacie" et "mise en danger délibérée d'autrui" ». Le nombre des plaintes est confidentiel. Thierry Casasnovas se défend en affirmant qu'il n'a jamais rencontré ceux qui le dénoncent. Facile, pour celui qui a tissé sa toile essentiellement sur YouTube, mais dont l'influence est forte sur ceux qui boivent ses paroles. « Il n'a aucune compétence médicale et il est dangereux » prévient l'avocat Jean-Baptiste Cesbron³.

Pour Éric Bérot, chef de l'Office central pour la répression des violences aux personnes (ORCVP), les gourous profitent du climat de peur engendré par la pandémie pour attirer des adeptes, d'abord par la flatterie, puis en les maintenant sous leur emprise par la culpabilisation. Les réseaux sociaux leur donnent l'opportunité de toucher plus de monde et de s'associer avec d'autres gourous leur permet de « mutualiser leur public pour faire plus d'audience ». Selon Éric Bérot on dénombrait aujourd'hui en France près de 500 groupes sectaires touchant environ 340 000 personnes de toutes catégories socioprofessionnelles. Les signalements, en forte

progression, concernent surtout les domaines du bien-être et de la santé.

Le complotisme est aussi un sujet de préoccupation avec la crainte que ses adeptes passent du discours aux actes, « du virtuel au réel », comme cela a été le cas aux Etats-Unis avec le Pizzagate⁴.

Cependant empêcher le passage à l'acte est difficile tant que les adeptes des théories complotistes n'en restent qu'aux mots, car « on ne peut travailler que sur le délictuel, les limites de la liberté d'expression », explique Éric Bérot.

Devant l'explosion du phénomène sectaire, la ministre déléguée à la Citoyenneté, Marlène Schiappa, a adopté une série de mesures pour relancer la lutte contre les dérives sectaires donnant entre-autres plus de moyens à la police judiciaire. Outre la Caimades (cellule d'assistance et d'intervention en matière de dérives sectaires) qui est dans le giron de l'ORCVP depuis de nombreuses années, 25 nouveaux référents au sein des directions zonales viennent d'être nommés.

Par ailleurs, on apprend dans le *Midi-Libre* que le ministère de l'Intérieur a demandé aux services de police, de la gendarmerie et du renseignement de dresser, avant fin juin 2021, un panorama exhaustif du paysage sectaire dans le département de l'Aude. En effet le département est connu pour attirer les fans d'ésotéro-occultisme, en particulier à

Bugarach. Si le bilan n'est pas encore rendu, un groupe suscite d'ores et déjà l'inquiétude. Dénommé Nouvelle Terre de l'Aude⁵, il est dirigé par Sand et Jenaël, un couple qui dispense un enseignement ésotérique mêlant spiritualité, occultisme, références à des êtres provenant d'autres dimensions, jargon scientifique, thèses complotistes liées au Covid qu'il surnomme « coronacircus ».

Antivax, ces deux personnes encouragent la « capacité de chacun, par la foi, de se doter du don de guérison » car le « covid a été fabriqué pour prétexter une vaccination bloquant la progression de l'âme vers la quatrième densité ». Ils ont décidé de concrétiser leurs idées dans la fondation d'une école, Écoléo, dans laquelle des fidèles se retrouvent et s'organisent pour fonder une nouvelle société. La présence d'enfants et l'évolution de leur projet spirituel en projet politique inquiètent les autorités.

Trois victimes témoignent :

Pauline a retrouvé son frère pendu. Comptable tombé en dépression il avait eu recours à Simone C, une thérapeute héraultaise sans diplôme, qui l'a convaincu de se soigner puis de se former à la somatothérapie. Mais au lieu de l'aider la thérapeute a recruté ses deux enfants et gouverné toute leur existence, jusqu'au choix des pizzas ! Ayant arrêté son suivi psychiatrique et ses médicaments, il s'est enfoncé

>>>

>>>

dans la maladie. Et peu de temps avant son suicide il a confié à Pauline : « c'est une gourou, ma sœur ! C'est comme une secte, je n'avais plus le temps de vous voir, ni mes amis, ni mes loisirs. C'est une pro du business du cerveau ». Arrêtée en 2018, Simone C a été mise en examen pour escroquerie et abus de faiblesse. La vingtaine de plaignants racontent tous la même chose : la thérapeute faisait et défaisait les couples à sa convenance, ses stages à répétition ont coûté à certains 14 000 euros par an. Le défunt avait dû vendre plusieurs biens immobiliers pour s'en sortir.

Le second témoin interrogé par le *Midi-Libre*, est une mère dont le fils, Patrick, a rompu tous liens avec elle depuis qu'il a été embrigadé par la « Déesse Na-Maat Osiris »⁶, une gourelle new age qui prospère sur internet via des vidéos dans lesquelles elle ne lésine pas sur les effets spéciaux, grâce à des sites proposant des formations, des bijoux et autres huiles protectrices.

Patrick, âgé d'une vingtaine d'années, a abandonné ses études du jour au lendemain, et après une ultime visite chez sa mère, lors de laquelle il l'a couverte de reproches, il a rejoint la gourelle et ses fidèles qui seraient installés dans la région de Barcelone.

Sa mère avait vu des signes avant-coureurs, changement d'alimentation, isolement, mal-

être, mais elle était loin de se douter qu'il avait rejoint une secte. C'est finalement un neveu qui l'aiguillera sur l'Académie Raimbow. « Sur le moment, c'est terrifiant d'apprendre qu'il est dans une secte, mais c'est un soulagement, car vous mettez des mots sur l'incompréhensible » affirme-t-elle.

Dominique, troisième témoin, a quant à elle vu deux membres de sa famille lentement s'enfoncer dans la mouvance complotiste QAnon. Depuis un an, le sujet a pristellement d'ampleur dans leur vie qu'il est devenu impossible de discuter. « Pour eux, tout le monde est naïf, ils sont persuadés d'être des patriotes et tant pis si ça passe par l'armée contre le pédo-satanisme ». Devenus anti-masque, anti-vaccins, anti 5G, ces deux cadres supérieurs, qui étaient pourtant bien intégrés, se préparent désormais à la guerre civile. « En fait, toute leur rhétorique est inversée : tout ce qui est officiel c'est une fake news », déplore Dominique.

Dans la région un complotiste fait parler de lui en diffusant son propre journal de 20h, d'abord sur YouTube, puis sur un autre site depuis qu'il a été banni de la plateforme. Sévissant depuis le Var, Antoine Cuttita, ancien conseiller commercial, est passé de l'UMP aux gilets jaunes puis à QAnon.

Cette mouvance inquiète en

raison de son ampleur : Joséphine Cesbron, présidente de l'Unadfi, confirme une augmentation de 100 % des signalements sur le complotisme en 2020. ■

(Source: [Le Midi Libre](#), 23.05.2021)

Vidéos du *Midi-Libre* liées au dossier :

1-*Thierry Casanovas, le gourou Catalan du "cru" visé par une plainte*, 12 minutes

Intervenant : Jean-Bastiste Cesbron, avocat
<https://www.youtube.com/watch?v=t9K9UP-qDQw>

2-*Dérives sectaires, victimes, chiffres : la présidente de l'UNADFI fait un point sur la situation*, 14 minutes

Intervenant : Joséphine Cesbron, présidente de l'Unadfi
<https://www.youtube.com/watch?v=ww4tfJuQKIQ>

3-Lire l'article sur Régénère page 19 des Actualités

4-Sur le Pizzagate, lire sur le site de l'Unadfi : *Les dangers du complotisme, parole de victimes* : <https://www.unadfi.org/domaines-dinfiltration/internet-et-theories-du-complot/les-dangers-du-complotisme-parole-de-victimes/>

5-Le groupe se réfère à Ramtha et *Dialogue avec l'ange* de Gitta Malaz

6-Aussi connue sous le nom de Auset Nefer, elle a constitué son groupe sur internet via plusieurs sites et chaînes YouTube.

Autre vidéo publiée par le *Midi Libre* :

QAnon : qui sont ces complotistes à la conquête de l'Europe ? 3 minutes
https://www.youtube.com/watch?v=gCsYuC_foJI

Le phénomène toujours présent ■ Belgique

■ Comme dans de nombreux pays, la crise sanitaire n'a pas affaibli le phénomène sectaire en Belgique

Kerstine Vanderput, directrice du Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN), constate que chaque jour des personnes se tournent vers ce centre pour témoigner ou demander des informations sur des mouvements sectaires. Pour la spécialiste le danger est encore présent en Belgique. Le CIAOSN a été créé dans les années 90 et travaille en étroite collaboration avec les autorités et la justice.

Fonder un mouvement sectaire en Belgique semble assez aisé du fait de l'article 19 de la Constitution qui assure aux citoyens « la liberté de culte, celle de son exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière ». De fait, le seul moyen d'éviter les dérives et les dangers est de s'attaquer aux délits commis par ces groupes.

André Frederic, parlementaire belge et fin connaisseur du

phénomène sectaire, constate que la Sûreté de l'État s'est tournée vers la lutte antiterroriste depuis 2015 et n'enquête plus sur les mouvements sectaires. Pourtant ces groupes sectaires peuvent s'avérer dangereux et mériteraient une surveillance accrue notamment depuis la pandémie pendant laquelle certains groupes complotistes ont agrandi leurs rangs.■

(Source : Luxemburger Wurt, 05.05.2021)

Amour et Miséricorde

Pierre Barnérias ne tarit pas d'éloges sur une gourelle...

■ France

■ Pierre Barnérias, qui s'est illustré durant la pandémie par la réalisation du documentaire Hold Up¹, a connu une véritable fascination pour Éliane Deschamps, fondatrice du groupe de prière Amour et Miséricorde.

En 2002, il écrivait à son propos : « Cette femme d'un mètre soixante parle le langage du cœur. (...) Ses mots, ses discours improvisés sur le pardon et l'amour ont été pour moi des pépites de vie, de réconfort, des étincelles de vérité ».

Eprouvé par un accident de la route dans sa jeunesse, Pierre Barnérias s'est reconstruit dans un catholicisme fervent, conservateur teinté de surnaturel. Il a rejoint en 1999, cette éclésièrè, mère de cinq enfants, qui assurait

voir la Vierge et recevoir ses messages chaque quinzaine à 00h06 depuis le 15 août 1996. Si l'heure n'a pas changé, le lieu des apparitions mariales a évolué en fonction de son lieu de résidence. Pierre Barnérias évoquait une probable « sanctification » et imaginait que son domicile deviendrait un sanctuaire. Il s'est lui aussi joint, en pleine nuit, à d'autres adeptes (une centaine) pour assister, émerveillé, aux apparitions mariales. « Je n'ai rien vu. J'ai entendu le message,

retranscrit par la voyante », souligne-t-il lui-même, mais sa ferveur n'en a nullement été entamée et il filma à plusieurs reprises les scènes d'extase de la gourelle.

Subjugués par la personnalité de celle que la mère de Jésus appellerait « la petite servante », une vingtaine d'adeptes s'étaient installés chez elle.

Pourtant, quelques mois à peine après les mots pleins de ferveur de Pierre Barnérias, la Mission

>>>

interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) décrivait Amour et Miséricorde dans son rapport de 2003 en des termes moins élogieux. La Mission faisait état d'une « forte emprise exercée sur des personnes qui étaient malmenées, humiliées, parfois épuisées physiquement (...) par des ruptures souvent violentes et sans appel avec le milieu familial (...) voire par des demandes financières exorbitantes de la part de la fondatrice. »

Il y a près de 20 ans déjà, des plaintes avaient été déposées contre Éliane Deschamps par des proches d'adeptes. Mais l'affaire s'était soldée par un non-lieu en 2007. Ce qui n'a pas empêché, la Miviludes d'effectuer l'année suivante un contrôle dans la communauté suite au constat de « comportements constitutifs de dérives sectaires ». Immédiatement Éliane Deschamps dissout Amour et Miséricorde, mais pour-

suit ses activités spirituelles et communautaires...

Ces activités ont été à l'origine de quatorze nouvelles plaintes portées par d'anciens membres. Accusée « d'abus de faiblesse », Éliane Deschamps sera mise en examen en 2014.

Parmi les victimes figure sa fille Magali qui raconte avoir subi des pressions et diverses punitions décidées par sa mère.

Isabelle, une autre victime précise « Elle était également très manipulatrice. Les membres lui demandaient son avis pour toutes les décisions concernant leur propre vie. »

Selon les plaignants, sa capacité à isoler ses adeptes a fait des ravages. « Elle arrivait à monter ses fidèles contre leurs proches quand ceux-ci essayaient de les sortir de son influence. Elle interceptait le courrier qu'adressaient des familles à ses "pensionnaires", et certains l'appelaient "Maman" »,

explique Maître Bosselut.

« Au moins cinq familles ont été confrontées à des ruptures ». Même si le schéma a été différent pour chacune, les conséquences rapportées dans le rapport 2005 de la Miviludes sont les mêmes : « rupture brutale et définitive avec l'entourage (famille, parents, enfants, amis ...) qui ne rentre pas dans leur dérive, abandon de professions stables pour rejoindre Dijon, refus absolu de tout dialogue et de tout contact. ».

Le procès d'Éliane Deschamps qui devait se dérouler les 26 et 27 mai 2021 au tribunal correctionnel de Dijon a été reporté au 22 et 23 novembre 2021. ■

(Sources : Marianne, 22.05.2021 & Le Bien Public, 26.05.2021)

1-Lire sur le site de l'Unadfi : *Hold-up: la stratégie d'un film complotiste* : <https://www.unadfi.org/domaines-dinfiltration/internet-et-theories-du-complot/hold-up-la-strategie-d-un-film-complotiste/>



Main basse de l'Anthroposophie sur Bagnères-de-Bigorre ■ France

■ Depuis quelques mois, le village de Bagnères-de-Bigorre a vu sa population s'accroître d'une dizaine de nouvelles familles, non en raison de l'attrait du village, mais pour l'école Steiner des Boutons d'Or dont le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter depuis sa création en 2013.

L'école primaire compte aujourd'hui 68 élèves, et devrait en scolariser 50 de plus à la rentrée

2021, tant et si bien que l'ouverture d'un collège est envisagée et que l'école a dû investir dans de

nouveaux locaux situés sur un terrain de 1,5 hectares. Le projet atteignant 700 000 euros aurait été

>>>

>>>

soutenu par des dons et des prêts privés. Autour de cette nouvelle école devrait fleurir, à terme, le projet Serbois, un éco-quartier comprenant des logements et des jardins partagés. Son financeur principal Victor de Beauvoir aurait admis, devant plusieurs maires de la région, « on a cherché à infiltrer Bagnères ».

Mais cette croissance n'est pas du goût de tout le monde et inquiète les habitants, comme Sylvette Moel, ancienne institutrice et ex-élue, qui s'alarme « de la présence grandissante de cette école » dont elle considère les objectifs comme insidieux.

Si les 200 pages du projet pédagogique de l'école associative semblent louables sur le papier, avec un enseignement en effectif réduit, sans compétition, proche de la nature, les fondements occultistes et spirituels de la pensée de Rudolf Steiner, fondateur de l'anthroposophie et concepteur de cette pédagogie, sont passés sous silence.

Si l'équipe pédagogique de l'école dément toute référence à l'anthroposophie dans l'école, on y retrouve pourtant deux disciplines propres à la pédagogie Steiner, liées au mysticisme de

ce dernier : le dessin de forme et l'eurythmie, une sorte de gymnastique dont il disait qu'elle « fortifie l'âme en la faisant pénétrer vivante dans le supra sensible ».

Deux inspections académiques récentes n'ont pas rassuré les sceptiques. Celle d'août 2020 ne relevait aucune trace d'enseignement des sciences. Et pour cause, les sciences ne sont pas enseignées avant la 6^e « pour éviter aux élèves des concepts achevés, des certitudes trop précoces qui limitent l'esprit critique » explique la directrice de l'école.

Les détracteurs de l'école s'inquiètent aussi de l'installation de Henri Dahan, ancien délégué général de la Fédération des écoles Steiner et ancien directeur pédagogique de l'école Steiner de Françoise Nyssen, ex-ministre de la Culture. Son influence est déjà importante dans la région. Sa femme enseigne l'eurythmie aux Boutons d'Or et lui-même est membre du fonds de dotation qui soutient le projet Serbois.

Le succès de l'école des Boutons d'or n'est pas sans conséquence sur l'école publique. Dix-huit enfants qui pourraient être

scolarisés dans l'école d'un village proche de Bagnères vont aux Boutons d'Or si bien que l'une des classes est menacée de fermeture.

Les nouveaux venus suscitent aussi des inquiétudes au plan politique. Les relations sont tendues entre l'équipe des Boutons d'Or et le maire de la commune qui considère qu'il n'a pas besoin d'apporter « une nouvelle attractivité » au village selon les mots des nouveaux venus.

En 2020, une liste écologiste présentant une dizaine de parents de l'école a fait un score honorable au premier tour des municipales. Sa tête de liste, Julien Robbé, interrogé par *Charlie Hebdo*, déplore la façon dont les « néoruraux sont accueillis » dans le village et critique l'équipe municipale qui serait climatosceptique selon ses dires. Il ajoute « si une famille veut que son enfant mange bio et végétarien, il n'y a que cette école ici ». Ecole dont il prétend ignorer la pédagogie, alors que son ex-épouse y était enseignante... ■

(Source : *Charlie Hebdo*, 26.05.2021)

Élitisme et intimidation dans l'école Steiner de Solvikskolan ■ Suède

■ Un documentaire en trois parties diffusées courant mai sur la chaîne suédoise SVT a eu des répercussions importantes dans le pays. Intitulé « Les enfants élus » il avait pour sujet l'école Waldorf Steiner de Solvikskolan.

>>>

>>>

Son réalisateur Jesper Lake a été l'un des premiers élèves à être scolarisé dans cette école en 1984. Il garde un bon souvenir de sa scolarité. Mais lorsqu'il a créé un groupe Facebook pour solliciter les anciens élèves il a réalisé que tous n'avaient pas eu le même vécu, beaucoup faisant part de sombres souvenirs. Comme ils n'avaient jamais eu l'occasion d'être entendus depuis 40 ans, le réalisateur leur a donné l'occasion d'exprimer leur besoin de réparation.

L'école de Solvikskolan, fondée en 1980, occupe une place particulière parmi les écoles Waldorf de Suède. Si elle n'a rejoint la fédération que dans les années 2000, elle en avait adopté dès le départ la pédagogie.

La pédagogie Steiner est basée sur la pensée de Rudolf Steiner, fondateur de l'Anthroposophie, qui considérait que l'âge de l'enfant conditionne les matières à enseigner. Ainsi avant l'âge de sept ans aucune connaissance académique n'est enseignée et l'apprentissage se fait à l'oral (ce qui peut rendre difficile l'intégration dans un système pédagogique classique). Durant la scolarité l'accent est mis sur les activités créatives, la liberté de l'enfant et son autonomie. Il n'y a pas de notes.

Mais cela peut être lourd de conséquences pour certains élèves.

Des lacunes dans les apprentissages

Jasper Lake était l'un des élèves appréciés des enseignants. Néanmoins, lorsqu'il a voulu intégrer un cursus classique la chute a été dure car il s'est rendu compte qu'il n'avait jamais appris à étudier à Solvikskolan.

L'une des anciennes élèves, Vendela, raconte dans le documentaire n'avoir lu aucun livre durant ses neuf années de scolarité, tandis que Nemi, un autre ancien élève, n'avait pas compris qu'il avait des lacunes jusqu'à ce qu'il commence à postuler pour des études, et se rende compte qu'il éprouvait des difficultés pour écrire.

Élitisme et karma

La pédagogie Steiner devrait permettre aux enfants de se développer sereinement, pourtant certains se plaignent d'une pression et d'un stress extrêmes parce qu'ils n'appartenaient pas aux « élus », ceux qui pouvaient « peindre, chanter et bouger à merveille ou oser sauter de grandes hauteurs ». Ceux qui n'étaient pas à la hauteur de ces idéaux pensaient ne rien valoir et étaient brimés par les enseignants

Mais ce qu'ignoraient les élèves, c'est le classement dont ils étaient l'objet en début de scolarité. Ils étaient classés en « quatre tempéraments » selon la « doctrine de la personnalité » conçue par Steiner :

« flegmatique », « sanguin », « colérique » ou « mélancolique ». Une fois catalogué dans l'une d'entre elle, il était impossible d'en sortir jusqu'à la fin de la scolarité. « C'était comme si, aux yeux des enseignants, nous avions tort sans rien pouvoir y faire », se souvient l'un des élèves de Solvikskolan.

Lorsque Merete Lövlie, fondatrice et ancienne enseignante de Solvik, a osé remettre en question ces pensées, en avançant que l'école devrait être pour tout le monde, elle a été considérée avec mépris comme quelqu'un qui « n'avait pas vraiment compris »...

Les élèves étaient également traités sur la base des idées anthroposophiques sur le karma et la réincarnation, qui postulent que les événements qui arrivent dans cette vie sont liés au passé et ne doivent pas être empêchés. Ainsi l'un des témoins, Josef, se souvient qu'en raison du karma, les plus forts prenaient le commandement et beaucoup de violences n'étaient pas canalisées. Nemi a souffert de cette violence, si bien qu'il lui est arrivé de se cacher pendant plusieurs jours d'affilé dans les bois pour attendre en sécurité la fin de la journée d'école.

Dans le passé, plusieurs enfants s'étaient grièvement blessés à l'école en tombant de grandes hauteurs, mais grimper n'était pas interdit en raison du karma. Si quelqu'un tombait, on estimait

>>>

>>>

que cela cadrerait avec son karma.

« Dans cette école, la soi-disant liberté a conduit les enfants présentant certaines caractéristiques à être idéalisés et positivement discriminés et d'autres enfants à être exposés à de très graves brimades de la part des autres élèves et des enseignants. »

La culture du silence

Les enfants brimés pensaient être seuls dans leur situation. La culture du silence qui régnait à l'école rendait tout le monde aveugle à l'inconduite de certains et tous se défendaient les uns les autres.

Ainsi lorsqu'un élève de dix ans victime de brimades a dénoncé un enseignant pour violence physique, Solvikskolan a emmené tous les autres élèves dans un bus jusqu'au tribunal de district de Södertälje pour soutenir l'auteur des faits. L'enfant de dix ans s'est retrouvé seul contre toute son école et l'auteur des brimades a été acquitté.

La critique du système scolaire conventionnel

Les anciens élèves rapportent aussi des critiques du système scolaire qui les enfermaient dans la peur d'y aller.

Erik Norrlin, l'un des anciens enseignants et fondateurs de l'école, explique dans le documentaire que l'école publique est une perte de vie en général, perte de temps à marcher dans les couloirs par exemple. Pour lui, l'école devait permettre aux élèves de rechercher eux-mêmes la connaissance. A Solvikskolan « il n'y avait pas de programme mais un chaos, un chaos créatif. »

Pär Ahlbom, lui aussi enseignant et fondateur et aujourd'hui mentor de certains enseignants, considère ce qu'il a appris à l'école publique comme de la « merde complète ». Pour lui, « les enfants ne doivent pas vivre dans une vie pauvre et apprendre à être des pauvres ». « Ils ne doivent pas s'adapter à la société, ils doivent changer la société. »

Épilogue

Suite à la diffusion du documentaire, le réalisateur Jasper Lake a déclaré dans la presse qu'il aurait voulu interviewer plus de responsables de l'école, mais qu'ils se « cachaient ».

Peter Friemann, directeur actuel de l'école, a affirmé prendre au sérieux les témoignages des anciens élèves de l'école, ajoutant qu'il « ne peut exclure que ces pensées soient toujours vivantes aujourd'hui ». « Beaucoup d'enseignants à l'école sont des anthroposophes qui se soucient beaucoup de ce que Steiner pensait ».

Quant à l'ancien professeur, Erik Norrlin, il avoue que « ces témoignages confirment ce qu'il avait déjà évité de penser ». « Ce qu'il savait être vrai mais qu'il ne voulait pas admettre ».

Enfin, une évaluation aurait été lancée par l'Inspection suédoise des écoles. ■

(Sources : [Läraren](#), 06.05.2021 & 07.05.2021, [skolvarlden](#), 07.05.2021, [aftenbladet](#), 18.05.2021 [Expressen](#) 26.05.2021, [SVT](#), 21.05.2021)

Le documentaire de Jasper Lake a libéré la parole d'anciens élèves d'autres écoles Steiner ■ Suède

■ Depuis sa diffusion des anciens élèves se sont manifestés faisant état de faits similaires dans d'autres écoles Waldorf.

La journaliste Linda Jerneck a été élève de l'école Waldorf de Kristofferskolan. Même si

l'environnement lui a convenu, elle reconnaît qu'il est temps d'enquêter sur la pédagogie

Steiner. Depuis la diffusion du documentaire explique-t-elle, d'anciens enseignants

>>>

>>>

reconsidèrent leur travail et se demandent s'ils ont pris en compte tous les élèves ou s'ils ont été éblouis par ceux qui ont le mieux réalisé les idéaux de Rudolf Steiner. Elle ajoute « Waldorf ne convient pas à tous », en particulier aux élèves dyslexiques ou souffrant d'un trouble du spectre de l'autisme.

La journaliste se souvient aussi que les élèves étaient si habitués à devoir toujours défendre l'école face à des étrangers que lorsque l'Inspection scolaire suédoise venait les contrôler, ils pesaient chacun de leurs mots.

En voyant le documentaire le souvenir de tous les mauvais enseignants est revenu à la mémoire d'Agnes Scott, 30 ans. Scolarisée entre 1998 et 2007 dans l'école Waldorf de Martinskolan dans la banlieue de Stockholm, elle se rappelle les brimades

et les moqueries de nombreux enseignants qui pouvaient tout faire. « Si un élève disait quelque chose de méchant à propos d'un autre élève, l'enseignant en riait au lieu de le punir ».

Agnès et d'autres ont parfois protesté contre l'intimidation par des enseignants. Mais les oppositions aux enseignants n'étaient pas du tout tolérées.

Comme à Solvikskolan les étudiants étaient secrètement classés en quatre tempéraments dès le premier jour d'école. « Le professeur avait décidé qui j'étais, il m'était impossible de m'en libérer, déplore-t-elle. Ce n'est qu'après avoir quitté l'école qu'elle a compris pourquoi les élèves n'étaient pas traités de façon égalitaire.

Martinskolan était plein de règles incompréhensibles, se rappelle Agnès. Le maquillage, le football

et les bandes dessinées étaient interdits. « Vous n'aviez pas le droit de porter des vêtements noirs ou du texte sur vos vêtements, d'écrire à l'encre, de lire des bandes dessinées - vous étiez encouragé à ne pas avoir de télévision à la maison ». « Il y avait beaucoup de règles qui n'ont jamais été expliquées ».

Partir de l'école a été difficile pour elle, car les enseignants lui avaient fait peur en racontant que les écoles municipales étaient très difficiles. Lorsqu'elle a finalement rejoint l'école publique, elle était à la traîne sur plusieurs sujets, en termes de connaissances. Mais elle n'a pas regretté son choix. « Au lycée, j'ai pu utiliser de vrais manuels et j'ai été accueillie avec respect par les professeurs, ils me considéraient comme un être humain ».

(Sources : Expressen 19.05.2021 & Aftonbladet, 30.05.2021)

Extravagance

Perquisition dans les locaux du groupe ■ France

■ Courant mai 2021, les gendarmes de la brigade de recherches de Saint-Denis de la Réunion ont perquisitionné les locaux du mouvement Extravagance dans le cadre d'une enquête ouverte par la procureure de la République de Saint-Pierre pour abus de faiblesse¹. Le leader Bruno Picard aurait tenté de préparer sa fuite.

Concernant le volet fiscal une investigation examine les finances de l'église. Selon plusieurs sources, Bruno Picard avait préparé sa fuite en demandant notamment à ses

adeptes de l'aider financièrement à fuir. A ce stade de l'enquête on ne sait pas encore si le leader du groupe a été arrêté par les autorités.■

(Source : Clicanoo, 21.05.2021)

1-Lire sur le site de l'Unadfi *Une église protestante suspectée d'abus de faiblesse* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/une-eglise-protestante-suspectee-d-abus-de-faiblesse/>

Un sénateur interpelle le Premier ministre ■ France

■ La Fraternité Saint-Pie X souhaite conforter son implantation dans la ville de Meylan (Isère) et construire à proximité de son école hors contrat un lieu de culte pouvant accueillir 300 personnes. Tentant de s'opposer au projet, le maire de la ville a contacté les parlementaires de son département.

Philippe Cardin, maire de Meylan estime que cette implantation pourrait provoquer des rassemblements susceptibles d'exacerber les tensions, voire des « violences ». Il rappelle les liens étroits du mouvement avec les groupes d'extrême droite, notamment Civitas, et l'organisation d'une conférence avec pour titre « Les droits de l'Homme. Pourquoi et comment les combattre ? ». Le maire s'est tourné vers la préfecture et le Premier ministre pour obtenir de l'aide mais en vain. C'est pourquoi il a décidé

de s'adresser aux parlementaires locaux.

Parmi les parlementaires contactés, le sénateur et président du groupe écologiste Guillaume Gontard a fait part de son soutien et écrit à Jean Castex en déplorant qu'un projet comme celui-ci avec un lieu de culte et une école hors contrat puisse voir le jour dans un cadre légal. Dans son courrier, il estime que Civitas « assure l'interface » entre la Fraternité Saint-Pie X et les « mouvances néofascistes, nationalistes et plus largement les

droites identitaires anti-avortement, anti-mariage pour tous et anti-immigrés ». En outre, il rappelle les positions anti-républicaine et anti-laïque de la Fraternité.

Il semble que depuis cette lettre de nombreux maires souhaitent se mobiliser et disent vouloir signer une motion de censure en soutien à leur collègue. De plus, des députés de La République en Marche de l'Isère ont également alerté le ministère de l'Intérieur.■

(Source : Public Senat, 07.05.2021)

Des familles détruites ■ Nouvelle Zélande

■ Plusieurs ex-adeptes des Frères de Plymouth (aussi appelé Frères Exclusifs) ont témoigné de la manière dont le groupe brise des familles, isole et exerce une emprise sur ses fidèles. Le groupe a régulièrement recours à des détectives privés ou à des avocats pour contrer les personnes critiques vis-à-vis de l'organisation. En outre l'organisation par son statut bénéficie d'importants avantages en termes de fiscalité.

Dans leurs témoignages les ex-adeptes constatent que le groupe a détruit leurs familles et pensent que les dommages ne pourront jamais être réparés. Une ex-adepte raconte que lors de sa venue à Christchurch, Bruce Hales le leader international

de l'organisation, a sévèrement réprimandé des membres de la congrégation devant les autres. L'ex-adepte a alors dit à ses filles qu'elle avait de la peine pour eux. Ses propos ont été rapportés à la direction et elle et son mari ont été sanctionnés.

Par la suite lorsqu'ils ont voulu se rendre avec leur fille en Australie pour voir de la famille membre du groupe ils ont été refoulés sur ordre des responsables des frères de Plymouth. Ils ont dû repartir vers la Nouvelle-Zélande. Peu après, leur >>>

>>>

plus jeune fille est allée rendre visite à l'une de ses sœurs aînées et n'est jamais revenue.

Lorsque le père s'est présenté à la maison pour la ramener, il y a eu une confrontation avec des membres de sa famille. Le couple c'est vu infliger une ordonnance de protection au motif qu'il avait été violent envers leur fille aînée et sa famille. Ils ne pouvaient plus entrer en contact avec leur fille. Ensuite ils ont reçu un message leur annonçant qu'ils étaient excommuniés par les Frères de Plymouth alors qu'ils n'avaient plus aucun lien avec les membres du groupe depuis 18 mois. Ce renvoi de la congrégation a entraîné le fait que sur leurs neufs enfants ils n'ont de contact qu'avec une de leur fille qui a quitté l'église. En effet les autres

restés dans le groupe suivent à la lettre les principes du groupe qui leur impose de rester à l'écart du monde et même de leur famille qui ne fait plus partie du mouvement.

Un autre témoignage relate comment un homme après avoir émis des doutes sur le groupe et son leader a été ostracisé. On a fait pression sur lui pour essayer de détruire son entreprise notamment en poussant les employés membres de l'organisation à démissionner ou en interdisant aux adeptes de faire affaire avec sa société. Il s'est retrouvé avec des détectives privés et des avocats à ses trousses. Son ancien patron (haut dirigeant du mouvement) avait engagé une action en justice contre lui sous prétexte qu'il détiendrait des informations

confidentielles.

En 2015, lors d'un de ses sermons, le leader du groupe avait déclaré devant une congrégation qu'un homme ferait mieux de boire de la mort aux rats plutôt que d'avoir des contacts avec un opposant qui a quitté le groupe. Ce principe de rejet est enseigné et soutenu par le groupe et ses dirigeants. Ils affirment que c'est le choix libre des individus mais de fait c'est leur environnement et la doctrine répété du groupe qui les conditionnent à penser que les étrangers sont une menace, et que les membres de la famille qui partent sont une menace, et doivent être rejetés - ou leur propre salut éternel est en question.■

(Source : [New Zealand Herald](#), 29.04.2021)

Love Has Won

Décès de la gourelle ■ États-Unis

■ **Le corps momifié de la gourelle du mouvement Love Has Won a été découvert dans le Colorado. Ses yeux étaient décorés avec des paillettes et son corps entouré de guirlandes de Noël. Suite à cette macabre découverte, sept fidèles ont été arrêtés.**

Pour l'instant les causes du décès ne sont pas élucidées. Une certitude : elle serait morte depuis plusieurs semaines au moment où les autorités ont découvert le corps. Ces derniers ont eu du mal à identifier le corps, ils ont dû avoir recours à des tests ADN et s'appuyer sur des témoignages certifiants qu'ils s'agissaient bien de Carlson. D'après la presse, la gourelle refusait tout

traitement naturel. Dans une vidéo, un porte-parole du groupe avait déjà expliqué qu'elle se soignait en consommant de l'alcool et de la marijuana. Plusieurs témoignages d'ex-adeptes décrivant le groupe comme une véritable secte avaient parlé d'actes violents commis par la cheffe du groupe notamment lorsqu'elle était ivre. Quelques jours après la découverte de son corps,

une photo avait montré Lia Carlson très amaigrie et le teint violet. Selon les autorités en charge de l'enquête cet état pourrait être dû à une trop grande consommation d'argent colloïdal qui aurait pu influencer sur son décès.

Après la découverte du corps, sept membres de la secte ont été placés en garde à vue pour divers chefs d'accusation : maltraitance d'enfants,

>>>

>>>

abus d'un cadavre et falsification de restes humains, aucun acte criminel n'ayant été soupçonné dans la mort elle-même.

Agée de 45 ans, Lia « Amy » Carlson était surnommée « Mother God » au sein du groupe qu'elle dirigeait. Pour ses fidèles elle était âgée de plus de 19 milliards d'années et aurait donné naissance à toute la création. En outre, ils sont persuadés qu'elle est la fille de Donald Trump. Carlson expliquait avoir abandonné sa famille et notamment ses enfants à la demande d'anges pour mener à bien sa mission de servir l'humanité. Les croyances oscillent entre christianisme, new age, mythes historiques et thèses conspirationnistes. Le groupe publie régulièrement des

vidéos d'enseignement sur les médias sociaux.

Le décès de la gourelle est considéré par ses adeptes comme une « ascension », alors que sa famille y voit une dérive extrême de ses propres enseignements.

Selon la presse américaine, malgré les arrestations et le décès de leur leader le groupe serait déjà réapparu en ligne sous un nouveau nom : 5D Full Disclosure » avec un message : « Dieu était ici. Elle s'est élevée, maintenant c'est notre tour. » ■

(Sources : Yahoo News, 30.04.2021 & Paris Match, 05.05.2021 & The Denver Post, 16.05.2021 & CNN, 21.05.2021)



Le Mandarom à Castellane : la fin des procédures en vue ? ■ France

■ Après près de 30 ans de procédures judiciaires, la Cour de cassation de Paris a définitivement condamné le Mandarom à remettre en état la colline du Verdon à Castellane. Cette décision vient confirmer le verdict rendu par la cour d'appel de Grenoble en 2018.

En 1992, le groupe avait construit un temple pyramidal de 8 000m² contre l'avis du conseil d'Etat et sans permis de construire. Il avait notamment érigé une immense statue du « messie cosmoplanétaire », à l'effigie de son leader Gilbert Bourdin. Cette construction a entraîné la plainte d'associations qui ont obtenu gain de cause et la sculpture a été

dynamitée en 2001. Depuis les années 1990, de nombreux habitants de la région souhaitent que le groupe remette en état la colline défigurée par les nombreuses constructions spirituelles du groupe. La décision de la Cour de cassation va dans ce sens et confirme l'arrêt du 30 octobre 2018 de la cour d'appel de Grenoble. Celle-ci avait jugé que les travaux

À lire



Enfants de sectes : la vie d'après - 2^e partie N°149, mars 2021

Pour ce nouveau numéro nous avons le plaisir de vous présenter la contribution d'une ancienne adepte de la Fraternité Saint Pie X.

Au sommaire

- Éditorial - p.3
- Enfants de sectes - La vie d'après - La plongée dans le « monde » - p.4
- Grandir dans une secte et en sortir - Interview - p.12
- Les enfants de sectes : Maltraitements et abus sexuels - p. 19
- L'Anthroposophie à l'épreuve de la Covid-19 - p. 28
- L'essentiel de l'actualité - p. 34

DÉCOUVRIR TOUS LES BULLES
(CLIQUEZ ICI)

>>>

>>>

entrepris par la secte avaient été réalisés « au mépris des règles d'urbanisme » entraînant ainsi « une atteinte grave tant à la sécurité qu'à l'environnement ». La cour d'appel avait souhaité aussi un versement

de 50 000 euros de dommages et intérêts et de 20 000 euros pour les frais de justice à une association de défense de l'environnement.

Le Mandarom, aujourd'hui baptisé l'Association du Vajra Triomphant,

n'a pour l'instant entrepris aucuns travaux de rénovation et peut encore saisir la Cour Européenne des Droits de l'Homme.■

(Sources : BFMTV, 30.04.2021 & Vanity Fair, 03.05.2021)

Que sait-on de ?

Le Mandarom

Le mouvement a été fondé en 1969 par Gilbert Bourdin. Au début des années 1960, Gilbert Bourdin effectue un voyage en Inde dans un ashram. À son retour en France, il s'isole dans une grotte pour pratiquer la méditation puis devient professeur de yoga et pratique la naturopathie. C'est en 1969, qu'il décide de fonder le Mandarom et de s'installer à Castellane en Provence. Il souhaite que ce lieu devienne le siège de son mouvement : l'aumisme. Il s'agirait d'une synthèse de toutes les religions dont l'une

des croyances principales est que Dieu est unique et est le même pour tous. Le groupe doit pratiquer des « Batailles Terrestres et Cosmiques », pour « mettre fin au règne du mal cosmique ». L'aumisme vise à une recherche d'équilibre entre le corps et l'esprit, les adeptes pratiquent le végétarisme, le hatha-yoga, ou encore la naturopathie.

Toutes les religions trouvent leur place au Mandarom et un édifice est construit pour chacune d'entre elles. Ils construiront aussi une immense statue à l'effigie de Gilbert Bourdin qui sera détruite en 2001 suite à des poursuites judiciaires intentées par

des associations locales. En 1995 et 1996, le leader du groupe a été accusé de viols par deux anciennes adeptes mineures au moment des agressions. Décédé en 1998 et il ne sera jamais jugé pour ces actes.

Le groupe existe encore aujourd'hui, il s'est transformé en une association culturelle sous le nom de Vajra Triomphant avec à sa tête Christine Amory-Mazaudier, une chercheuse en physique au CNRS et à Polytechnique. La plupart des adeptes attendent encore le retour de leur leader sur Terre. Une dizaine de personnes vivraient encore sur les lieux.■

Parti Humaniste

Parti Humaniste : parti politique ou mouvement sectaire ? ■ Espagne

■ Début mai 2021, des élections ont eu lieu à Madrid. Parmi les partis candidats se trouvait un parti régulièrement présent aux élections espagnoles depuis plusieurs décennies : le Parti humaniste, souvent accusé d'être en lien avec une secte. L'association Ries a mené une enquête pour en savoir plus.

En 1986, plusieurs partis de la gauche espagnole, dont le Parti Humaniste, ont tenté de s'unir pour donner naissance à la Izquierda Unida. Peu

après, article d'*El País* avait alors fait le lien entre le Parti Humaniste et la secte La Comunidad. S'appuyant sur de nombreuses sources, l'article

montrait que le Parti Humaniste, légalement constitué en Espagne en 1984, n'était rien d'autre qu'une secte appelée "La Communauté",

>>>

>>>

présente dans le pays depuis 1980 et reconvertie en un mouvement politique. Les pratiques et méthodes de la secte étaient devenues celles du parti politique et ses fidèles des militants, comme le leader du groupe devenu secrétaire général du Parti Humaniste. La coalition a alors invité le Parti Humaniste à quitter Izquierda Unida. Par la suite le Parti Humaniste a décidé de se présenter de manière indépendante à de nombreuses élections avec des résultats très faibles.

La Communauté a été fondée en 1969 par l'Argentin Mario Rodriguez Cobo, connu sous l'alias de Silo ou le « messie des Andes ». Dans des documents officiels, le groupe se présente comme orienté vers l'étude,

l'amélioration et l'enseignement d'un système utile à l'équilibre et au développement de l'être humain. La Communauté maintient ses membres dans la société afin de leur permettre de la transformer. En 1983, Silo décide de créer le Parti Humaniste comme un prolongement de son groupe. Né en Argentine, ce parti va s'étendre à de nombreux autres pays. Sa doctrine s'articule autour de l'humanisme, allant au-delà d'une simple visée politique mais comme une véritable doctrine, une façon de vivre. Ses membres ont la volonté d'un changement social possible par la transformation des structures de décision et de pouvoir. Au-delà d'un parti politique, le Parti Humaniste a étendu ses activités

notamment dans le domaine de la non-violence, de la culture, et est actif dans certains groupes de quartiers. Entre 2008 et 2009, l'association espagnole RedUNE (Red de Prevención del Sectarismo y del Abuso de Debilidad), a dénoncé le fait qu'une « marche mondiale pour la paix », organisée par l'ONG Monde sans guerre (filiale de la Communauté), était utilisée pour recruter des adeptes afin de les endoctriner. Selon un ex-adepte, bien au-delà de ses ambitions de changement et de philanthropie, le groupe cherche avant tout à grandir et recruter toujours plus d'adeptes.■

(Source : Ries, 17.05.2021)

QAnon

Quand des proches tombent dans QAnon ■ International

■ **Le *Huffington Post* a publié différents témoignages de personnes ayant vu leurs proches tombés sous l'emprise du mouvement QAnon et de ses différentes théories conspirationnistes.**

L'article s'ouvre sur le témoignage d'un jeune homme de 19 ans dont la mère a commencé à faire des réserves alimentaires peu de temps avant l'investiture de Joe Biden. Il a alors détecté plusieurs signaux montrant les changements de sa mère depuis le début de la pandémie. Selon lui, sa paranoïa et une certaine agressivité se sont accentuées et cette vulnérabilité l'a rendue encline à croire les théories de QAnon. Elle a commencé à croire à la prétendue pédophilie

des élites, à l'endoctrinement au sein de l'école publique, au refus de vaccination. Retourné chez sa mère après la fermeture de son université, il constate qu'elle passe de nombreuses heures en ligne sur Facebook, le réseau Parler ou des sites ultraconservateurs propagateurs de nombreuses fake news. Pour lui, sa mère a trouvé en ligne une communauté qui « légitime sa peur et encourage sa colère. ».

L'ensemble des témoignages fournis par le *Huffington Post* montrent

comment QAnon et ses théories occupent la majorité de la vie de certaines personnes. Certains accumulent les dettes en pensant qu'elles seront effacées une fois mis en place un système financier nommé NESARA défendu par QAnon. D'autres occupent leurs temps sur les réseaux et oublient leur famille. Les personnes entrent progressivement dans QAnon et des événements de la vie accentuent leur vulnérabilité, comme la crise sanitaire mais aussi un divorce,

>>>

>>>

un décès dans l'entourage ou un départ à la retraite. Le groupe utilise les différentes peurs, alimente la suspicion vis-à-vis des sources d'informations fiables et élabore sa propre version des faits. L'adhésion aux théories du groupe entraîne une rupture avec les proches mais aussi avec la société.

Bien que ne disposant que de peu de données, les chercheurs qui se sont penchés sur QAnon estiment que des millions d'américains se sont fait piéger par le groupe, et notamment les baby-boomers ayant une culture numérique peu suffisante. QAnon toucherait aussi plus considérablement la communauté chrétienne et les personnes intéressées par les médecines alternatives. Les mères

de famille sont aussi happées par ses théories du fait des fake news concernant les abus infligés aux enfants celles-ci portent même un nom : les « QAmom ». QAnon dispose de différentes théories qui peuvent trouver un écho chez de nombreuses personnes : les droits des citoyens bafoués, les mensonges de la presse, les tromperies des démocrates, et les grandes entreprises de la Silicon Valley qui veulent les réduire au silence. Ces personnes ne sont pas forcément peu éduquées ; il s'agit plus souvent d'une vulnérabilité passagère que d'un manque d'instruction.

De nombreux proches essayent en vain de sortir leurs proches de l'emprise de QAnon, d'autres

estimant que c'est impossible renoncent et coupent les ponts afin de se protéger. Les proches peuvent trouver de l'aide sur des réseaux de soutien qui connaissent un essor important. Ils peuvent y échanger leurs histoires, leurs expériences, leurs conseils, alors que des personnes qui ne sont pas touchées par le phénomène ne comprennent pas leur inquiétude. ■

(Source : [Huffington Post](#), 13.05.2021)

Lire l'ensemble des témoignages sur le site du [Huffington Post](#) : https://www.huffingtonpost.fr/entry/qanon-a-radicalise-leurs-parents-ils-tentent-desesperement-de-les-en-sortir-fr_604237e1c5b660a0f387fdbd

Lire l'ensemble des articles sur QAnon sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/qanon/>

Régénère

L'Unadfi dépose plainte ■ France

■ **Jean-Baptiste Cesbron, avocat de l'Unadfi, a annoncé que l'association a déposé plainte contre Thierry Casasnovas pour « abus de faiblesse », « escroquerie », « exercice illégal de la médecine et de la pharmacie » et « mise en danger délibéré d'autrui ». Cette plainte se base sur les nombreux témoignages de victimes reçus par l'Unadfi. T. Casasnovas était déjà visé par une enquête pour mise en danger de la vie d'autrui.**

Le youtubeur complotiste, anti-médecine, anti-vaccination et fervent promoteur du jeûne et du crudivorisme a affirmé mettre fin à son activité du fait de la « pression » des journalistes à son encontre. Jean-Baptiste Cesbron réagit à cette décision et rappelle que Thierry Casasnovas a tout fait pour devenir

médiatique et qu'il faut donc qu'il en accepte les règles du jeu. Mais il faut rester prudent car sa parole est plus secrète et sa communauté se referme sur elle-même ce qui peut mener à une certaine radicalisation de ses adeptes.

« L'association a reçu de nombreux

témoignages de familles de personnes ayant suivi les préceptes de Thierry Casasnovas. Elles ont vu leurs proches dépérir, changer de comportement ou couper les relations avec leur entourage », souligne Jean-Baptiste Cesbron.

(Source : [BFM TV](#), 25.05.2021)

Rigpa

Rigpa déboutée ■ France

■ La congrégation Rigpa Lerab Ling avait attaqué pour diffamation Jean-Baptiste Cesbron, avocat de l'Unadfi, après qu'il avait évoqué une « emprise sectaire » et mis en cause le leader du groupe Sogyal Lakar. Le 17 mai 2021, la cour d'appel a débouté la congrégation dans sa demande de condamnation pour diffamation.

Il s'agissait de propos tenus par l'avocat lors d'une interview publiée dans le *Midi-Libre* en décembre 2017. Par l'entremise de témoignages, l'article évoquait les harcèlements sexuels, les violences et les humiliations subis par certains membres du groupe de la part de l'ex-leader Sogyal Lakar Rinpoché.

Dans l'interview Jean-Baptiste Cesbron expliquait la difficulté pour les victimes à témoigner du fait de l'emprise sectaire. La congrégation avait alors décrit l'impact « dramatique » de l'assimilation du mouvement à une secte. Des adeptes avaient défendu la sagesse des enseignements du groupe.

La cour d'appel a jugé les demandes irrecevables, jugeant que les plaignants n'étaient pas visés par le texte et a rappelé que Jean-Baptiste Cesbron en tant qu'avocat avait le droit à la liberté de la parole publique. ■

(Source : Midi Libre, 19.05.2021)

Scientologie

Manifestation scientologue dans le Gers ■ France

■ Des bénévoles de la Commission des citoyens pour les droits de l'Homme (CCDH), une émanation de la Scientologie, ont manifesté leur mécontentement devant le centre hospitalier du Gers. En cause, selon eux, une augmentation importante des hospitalisations sous contrainte abusive.

C'est dans l'habitude de ce groupe de manifester devant les hôpitaux psychiatriques. Pour la CCDH, le Gers serait l'un des départements où l'augmentation des internements sous contrainte est la plus forte. Le journal *La Dépêche* a fait état de cette manifestation et donné la parole aux

représentants de la CCDH, précisant aussi qu'il fallait tenir compte que ce groupe est lié à la Scientologie et prétend défendre l'idée de la Scientologie que « les psychiatres sont la première cause du mal dans la société ». Autre précision apportée par le journal : la confusion

volontairement entretenue par la filiale scientologue avec la Ligue des droits de l'homme dans son appellation. ■

(Source : La Dépêche, 24.05.2021)

Lire sur le site de l'Unadfi, l'ensemble des articles sur la CCDH : <https://www.unadfi.org/mot-clef/ccdh/>

Shincheonji

Les dégâts de Shincheonji ■ Corée du Sud

■ Des témoignages d'ex-adeptes de l'Église de Shincheonji montrent comment l'emprise s'exerce sur les adeptes, notamment par l'intermédiaire de la personnalité du leader du groupe Lee Man-hee.

>>>

>>>

Une jeune chanteuse de 24 ans raconte comme elle a tout abandonné pour tenter de devenir immortelle et survivre à l'apocalypse. Le prosélytisme a fonctionné, elle a tout quitté pour se consacrer au groupe. Elle raconte sa fascination pour le leader. Elle ne pouvait plus penser par elle-même et ne faisait qu'écouter ce qu'on lui disait et conseillait au sein du mouvement. Aujourd'hui sortie du groupe, elle regrette d'avoir laissé de côté sa carrière prometteuse pour suivre aveuglement la doctrine du groupe. Un autre ex-adepte admet que c'est la pandémie de Covid-19 qui lui a ouvert les yeux. Voyant de nombreuses personnes du groupe mourir du coronavirus il remet en cause les dires officiels selon

lesquels les membres seraient immortels.

Les adeptes de Shincheonji attendent le jour du jugement et croient qu'après l'apocalypse, seuls 144 000 vrais croyants seront élevés au rang de grands prêtres. Ce chiffre est tiré du chapitre 7 du livre de l'Apocalypse, que le groupe interprète littéralement. Mais il y a un problème car l'église compterait environ 204 000 membres. Par conséquent l'exclusion du statut de grands prêtres crée une concurrence entre les adeptes dont joue l'église et ses dirigeants. Les membres travaillent, donnent plus et recrutent plus de membres pour être certains de faire partie des élus. Pour cela certains adeptes quittent leurs activités salariées ou leurs études sur

les conseils de dirigeants du groupe afin de consacrer plus de temps au mouvement. Ils abandonnent aussi leur vie familiale. Shincheonji Afin de recruter Shincheonji n'hésite pas à critiquer les églises « traditionnelles » les jugeant corrompues et décadentes.

Des proches d'adeptes de l'église tentent de combattre le groupe et manifestent régulièrement devant l'habitation de Lee Man-hee, dénonçant ses agissements et ceux de son église. De leur côté des ex-adeptes se sont réunis afin d'aider et d'encourager des membres de Shincheonji à quitter l'organisation. ■

(Source : ABC News, 02.05.2021)

Lire l'ensemble des articles sur Shincheonji sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/shincheonji/>

Témoins de Jéhovah

La communauté des Témoins de Jéhovah de Lorient secouée par une plainte pour abus sexuel ■ France

■ Le parquet de Lorient a annoncé avoir ouvert une enquête préliminaire en 2019 pour donner suite aux révélations d'une jeune femme membre des Témoins de Jéhovah qui accuse son père d'agressions sexuelles commises entre 1995 et 2008. Après la garde à vue de ses parents pendant 24 heures au début du mois de mai, elle a finalement déposé plainte pour « viols et agressions sexuelles incestueux, corruption de mineur, violence et maltraitance ».

La victime, n'avait que huit ans lorsque les faits ont débuté. Selon le parquet, l'enquête ne vise à ce jour que des personnes physiques liées à l'entourage familial de la jeune femme.

Selon sa plainte, elle aurait non seulement subi les viols répétés de son père, mais aurait aussi été con-

trainte par sa mère de « dormir avec lui », celle-ci la traitant de « coincée » lorsqu'elle se plaignait de son père.

Ce n'est qu'en 2012 qu'elle osera confier les faits à sa communauté qui organisera un « comité judiciaire » pour juger de la culpabilité de son père. Mais en l'absence de témoins des faits (les Témoins de Jéhovah exigent

qu'il y en ait deux en plus des principaux protagonistes), rien n'a été fait contre son père. Si l'un des Anciens présents a conseillé un dépôt de plainte, « les autres ont dit que ça allait salir le nom de Jéhovah ». « Mes parents sont pleinement soutenus par la communauté, affirme la jeune femme. Si mes parents tombent, la

>>>

>>>

communauté de Lorient tombe car il y a beaucoup trop de personnes qui sont au courant ».

Aujourd'hui âgée de 33 ans, elle évoque aussi des actes de maltraitance subis par les enfants que sa mère

gardait lorsqu'elle était assistante maternelle. Depuis le dépôt de la plainte, l'agrément a été retiré à cette dernière.

Karine Shebabo, l'avocate de la victime, dénonce la loi du silence

régnant au sein de la communauté et « souhaite lancer un « appel à témoins » pour retrouver des personnes que sa cliente aurait oubliées. »■

(Sources : Ouest France, 07.05.2021, 20 Minutes, 23.05.2021)

Les Témoins de Jéhovah blâmés pour ne pas avoir empêché un membre de tuer sa femme ■ Grande-Bretagne

■ Sean McGovern, coroner du comté de Warwickshire (Angleterre), a critiqué le manque d'action des Témoins de Jéhovah qui n'ont pas prévenu les autorités des intentions d'un de leurs membres d'assassiner sa femme.

Ronald Mowbray, un membre des Témoins de Jéhovah âgé de 82 ans, est accusé du meurtre de sa femme Ann qu'il a tuée dans son sommeil en la poignardant de 49 coups de couteaux. Âgée de 80 ans, vulnérable en raison de handicaps physiques, elle était, comme son agresseur, une fervente témoin de Jéhovah.

L'enquête ouverte après le meurtre,

survenu en février 2020, a révélé que le retraité avait auparavant informé un membre éminent de sa congrégation de son plan meurtrier. Mais aucune mesure n'a été prise afin d'éviter le drame, déplore Sean McGovern qui a constaté que la communauté n'avait « aucune politique concernant la protection des adultes vulnérables », et craint « que de futurs décès surviennent

à moins que des mesures ne soient prises ». Il ajoute cependant qu'en dépit des faits révélés par l'enquête, il ne parvient pas à savoir si la congrégation va adopter une nouvelle politique.

Ronald Mowbray qui devait être jugé prochainement, est décédé en prison en avril dernier.■

(Source : Daily mail, 05.05.2021)

Décision définitive dans l'affaire Témoins de Jéhovah allemands contre FECRIS ■ Allemagne

■ Le tribunal de district de Hambourg a rendu le 27 novembre 2020 une décision de justice dans une l'affaire opposant les Témoins de Jéhovah allemands à la Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme (Fecris), une ONG regroupant des associations de divers pays ayant pour but de prévenir et combattre les effets du sectarisme et de venir en aide aux victimes des sectes.

« Les Témoins de Jéhovah allemands avaient assigné la FECRIS en justice devant le Tribunal de Hambourg (Landgericht Hamburg) pour

demander la suppression de plusieurs citations de la version en langue allemande concernant diverses contributions d'orateurs lors

de plusieurs colloques.

Le Tribunal a débouté les Témoins de Jéhovah sur les points que la FECRIS considère comme essentiels

>>>

>>>

et a donné raison aux demandeurs sur des points accessoires. » Sur ces points, les citations ont été retirées de la version allemande des textes concernés).

Les Témoins de Jéhovah ayant renoncé à l'appel qu'ils avaient interjeté, cette décision est désormais définitive.

Quelques points sur lesquels les Témoins de Jéhovah ont été déboutés :

1.11 « [...] la femme est un accessoire qui doit être acceptable pour son mari et l'assemblée. (...) Elle lui doit la soumission

jusqu'aux relations sexuelles, car elle « n'a aucun pouvoir sur son propre corps ».

1.23 « Tout témoin qui quitte le mouvement par conscience le fait avec douleur, sachant qu'il sera qualifié d'hérétique »

1.30 « Cette organisation est subversive, car elle considère l'Etat comme un ennemi, inspiré par le diable. Qui doit être combattu jusqu'à un conflit final [...] »

1.31 « Ils essaient de saper la loyauté des citoyens, avec pour résultat la dissolution de l'Etat lui-même [...] »

« En conclusion, le tribunal de Hambourg apporte donc un éclairage qui conforte la position de la FECRIS, ainsi que celle de chacune des associations d'aide aux victimes de sectes qu'elle fédère, dans l'action menée pour le soutien des victimes de l'organisation des Témoins de Jéhovah. Cette décision judiciaire est à rapprocher d'autres actions menées actuellement par des victimes contre les Témoins de Jéhovah dans plusieurs pays. »

Voir le communiqué de la FECRIS du 30 mai 2021 pour d'autres points essentiels : <https://www.fecris.org/fr/uncategorized/jugement-de-hambourg/mai-2021>

Soutenir l'UNADFI

[cliquez-ici](#)

Elaborées par notre service de documentation, les « Actualités de l'Unadfi » sont essentiellement constituées de synthèses d'une sélection d'articles de presse, de résumés de documents divers, de notes de lecture d'ouvrages...

Toute reproduction ou diffusion des informations contenues dans le présent document doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'UNADFI : documentation@unadfi.org

Mouvances

Mouvance protestante

Prison pour un pasteur et sa femme ■ Canada

■ Le pasteur Mario Monette et sa femme Carole Van Houtte Monette ont été condamnés respectivement à cinq et quatre ans de prison pour des violences physiques sur six de leurs huit enfants.

Les deux parents n'hésitaient pas citer la Bible pour justifier les violences et exerçaient une véritable emprise sur leurs enfants. Les punitions corporelles étaient réalisées quasi quotidiennement et par dizaines de coups durant presque 25 ans ; certains enfants ont même été enfermés dans le

garage ne pouvant sortir que pour aller à l'école et à l'église. Tous les motifs étaient bons pour les corriger (impolitesse, indiscipline lors de l'office, musique désapprouvée...)

En plus d'infliger des sévices corporels à ses propres enfants, lors des prêches Mario Monette

encourageait les parents à pratiquer le châtiment corporel sur leurs enfants. Des membres de l'Église Biblique Baptiste Métropolitaine Sud où le pasteur officiait le décrivent comme « un dictateur » et un manipulateur et avouent leur soulagement de le savoir en prison.■

(Source : Radio Canada, 19.05.2021)

Nouvel âge

Accusations de viols dans un camp de vacances New age ■ États-Unis

■ La cour de d'appel de Virginia Beach (Virginie) a initié deux poursuites pour agressions sexuelles et harcèlement après que huit femmes se soient manifestées pour dénoncer ce dont elles avaient été victimes dans le camp de vacances de l'Association for Research and Enlightenment (ARE).

Cette association a été fondée il y a plus de 90 ans par Edgar Cayce un guérisseur spirituel autoproclamé considéré comme l'un des pères de la médecine holistique et du

mouvement New Age.

Niché près de la petite ville de Rural Retreat, le camp se présente comme un lieu de vacances alternatif pour enfants et adultes de tous âges où

les participants peuvent manger des repas bio, se baigner et méditer.

Mais la réalité est bien plus sombre. Selon un porte-parole du cabinet d'avocats représentant les victimes,

>>>

>>>

des femmes ont été victimes d'abus sexuels et de harcèlement, tandis que des adolescents ont été violés.

Leurs agresseurs étaient des membres du personnel de la fin de l'adolescence à la quarantaine. Si huit femmes se sont manifestées pour l'instant, plus d'une vingtaine auraient été identifiées comme victimes, avec des cas remontant aux années 70 jusqu'à récemment.

Hannah Furbush, une victime

d'agressions sexuelles, raconte que lors d'un événement appelé « Goddess Night » des campeuses couraient nues dans un champ pendant que des campeurs masculins regardaient et applaudissaient.

Une autre victime, Lynsey Doe, a été violée à l'âge de 13 ans. Bien qu'elle l'ait signalé au directeur du camp, celui-ci il n'a rien fait. Plus elle grandissait, explique-t-elle, plus elle voyait « comment les enseignements

spirituels de l'ARE préparaient le terrain pour une épidémie silencieuse d'agression sexuelle et de violence contre les jeunes enfants et les femmes ». Lorsqu'elle est retournée au camp, à l'âge de 16 ans, elle a été forcée de participer à un « cercle du pardon », au cours duquel elle fut obligée de serrer son agresseur dans ses bras et lui donner son pardon. « Ce fut une expérience horrible et dégradante » confie-t-elle. ■

(Source : Rare, 30.04.2021)

Paranormal

À voir jusqu'au 7 juillet sur Arte

Ésotérisme : un retour en force ? Vox Pop, Arte, 09.05.2021, 29 minutes

Partout en Europe les pratiques ésotériques reviennent en force. En Roumanie quatre habitants sur dix ont recours à la sorcellerie, depuis dix ans la Pologne a une chaîne ésotérique, 22,5 % des Espagnols croient en l'existence de phénomènes paranormaux, 41 % des Français en l'astrologie et 60 % des Islandais en l'existence des elfes. L'engouement est si fort que c'est devenu un énorme business rapportant, rien que pour l'Allemagne, entre 15 et 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an.

Dans sa première partie, l'émission tente d'éclaircir ce regain d'intérêt pour l'ésotérisme avec le concours de deux spécialistes : Sebastian Bartoschek, psychologue et membre de l'Association de recherche scientifique sur les parasciences, à Herne, en Allemagne, et Jenny Butler, ethnographe et spécialiste des religions contemporaines, à Cork, en Irlande.

La seconde partie de *Vox Pop* est consacrée à Anastasia, un mouvement russe mêlant rites proches de la nature et ésotérisme, qui est en train d'essaimer en Europe, plus particulièrement en Allemagne et en Autriche.

Né dans les années 1990 dans l'esprit d'un entrepreneur russe, Vladimir Mégré, il a pour base une série d'ouvrages dont il est l'auteur. Ces ouvrages racontent l'histoire d'Anastasia, une jeune femme qu'il aurait rencontrée en Sibérie. Vivant de façon primitive, au plus proche de la nature, l'héroïne imprégnée de savoirs secrets ancestraux, possède le pouvoir surnaturel de guérir les hommes et de les guider pour retrouver l'étincelle divine. Afin de vivre en accord avec Anastasia et avoir une chance d'accéder à son savoir ancestral, les adeptes achètent des propriétés et se réunissent dans des communautés agraires. Il en existe déjà 400 en Russie.

>>>

Si le mouvement affiche une façade bienveillante, festive et conviviale, il véhicule aussi des idées antisémites, attribuant à un complot juif la dégénérescence de la société.

Son implantation et son succès en Allemagne peuvent s'expliquer par « la préexistence de la pensée Völklich qui défend un idéal ethno nationaliste sacralisant l'attachement du peuple allemand à sa terre ».

(Source : Arte, 09.05.2021)

Voir l'émission : Le programme est disponible Arte TV du 02.05.2021 au 07.07.2021 : <https://www.arte.tv/fr/videos/099561-017-A/vox-pop/>

Condamnation d'un magnétiseur ■ Suisse

■ Un magnétiseur du canton de Vaud en Suisse a été condamné à 13 ans et demi de prison par le tribunal cantonal vaudois pour des faits d'abus sexuels et d'abus de détresse sur une vingtaine de patientes.

En première instance, le magnétiseur avait été condamné à 15 ans de prison mais le tribunal cantonal a revu sa peine à la baisse. Selon le tribunal l'accusé est coupable de « tentative d'extorsion et chantage, usure, contrainte sexuelle, actes d'ordre sexuel commis sur une personne

incapable de discernement ou de résistance, abus de la détresse et désagréments causés par la confrontation à un acte sexuel ». Outre sa peine de prison le prévenu ne pourra pas exercer pendant 10 ans toute forme de traitement thérapeutique et devra payer des

dommages et intérêts aux victimes au titre de réparation du tort moral.

L'avocate de l'accusé a fait savoir qu'il aurait avoir recours au tribunal fédéral et plaiderait l'acquittement.

(Source : RTS, 16.05.2021)

Théorie du complot

Quand le complotisme s'invite dans les régionales ■ France

■ Quelques jours avant la clôture du dépôt de liste pour les élections régionales du 20 juin, la Fédération citoyenne et Reinfo Covid, ont déposé des listes défendant « une vision à la fois citoyenne, naturopathique et conspirationniste de la société ».

Ces deux collectifs contestataires des mesures de restriction sanitaires, se sont mobilisés via les réseaux sociaux, aidés entre autres par Silvano Trotta¹, pour dénicher des candidats pour leur liste baptisée *Un notre monde*, étiquetée « liste divers »

par le ministère de l'Intérieur. Ils ont réussi à présenter des candidats dans trois régions : Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA), Bretagne, Pays-de-la-Loire. Celle du Grand-Est, a été refusée par le tribunal administratif de Strasbourg, parce que l'une des

candidates figurait déjà sur la liste de Florian Philippot.

Dans les Pays-de-la-Loire, la liste *Un notre monde* est conduite par Linda Rigaudeau, une naturopathe, micronutritionniste et iridologue.

Parmi ses colistiers plusieurs soutiennent Francis Lalanne et sont fans du documentaire Hold Up.

En PACA, le mouvement est représenté par Mikael Vincenzi, un développeur Web, naturopathe spécialisé dans l'accompagnement alimentaire et « conseiller en qualité de l'air ».

En Bretagne, la tête de liste Christophe Daviet est un ostéopathe, magnétiseur.

Dites « citoyennistes », ces listes veulent donner une place centrale et décisionnaire au peuple. Prônant l'adoption d'une gouvernance partagée, elles promeuvent des valeurs consensuelles de « co-construction, démocratie, écologie, éthique, paix et transparence ».

Mais pour atteindre ces objectifs le collectif ne propose aucun programme et les deux structures à l'origine de sa fondation propagent des discours inquiétants.

La Fédération citoyenne a été fondée par le « coach en bien-être » Hayssam Hoballah, tandis que Reinfo Covid est emmené par Louis Fouché². Les deux leaders ont « émergé sur

les réseaux sociaux grâce à leurs discours contestataires aux accents conspirationnistes » pendant la crise.

Présente sur Facebook, la Fédération citoyenne, est soutenue par environ deux mille personnes. Elle défend une « démocratie participative opérationnelle » qui propose de résoudre les problèmes par le débat citoyen et s'oppose aux restrictions sanitaires qu'elle considère comme liberticides et autoritaires. Son fondateur soutient sur Twitter que les vaccins anti-Covid-19 sont un « poison » et traite les médias et les médecins de « collabos ». C'est aussi un militant du Conseil national de transition, « un groupuscule complotiste radical » dirigé par Eric Fiorile³. Enfin, se sont succédé sur sa chaîne de nombreuses figures de la comploshère comme Irène Grosjean, Remy Daillet, Louis Fouché. ...

Quant au collectif ReinfoCovid, il a été lancé par Louis Fouché, un médecin anesthésiste de l'APHM, proche des « gilets jaunes », de la « manif pour tous » et ancien membre du mouvement écologique des Colibris fondé par Pierre Rabhi. Il recommande de se retirer du

système de santé français et de soustraire les enfants au système scolaire afin de fonder une nouvelle société. Si l'homme prétend ne pas être antivax, il répand pourtant des rumeurs antivaccin infondées et compare la vaccination obligatoire à un viol. Souvent dans la provocation, il propose également « d'aller [sans masques] à Biocoop à soixante-dix en même temps ».

(Source : Le Monde, 21.05.2021)

1-Lire sur le site de l'Unadfi : *Silvano Trotta : d'ufologue à pseudo épidémiologiste* : <https://www.unadfi.org/domaines-dinfiltration/internet-et-theories-du-complot/silvano-trotta-d-ufologue-a-pseudo-epidemiologiste/>

2-Pour en savoir davantage sur Louis Fouché, lire sur le site de l'Unadfi : *Un collectif de médecins, soutenu par des personnalités complotistes, promeut un traitement décrié contre la Covid-19* : <https://www.unadfi.org/domaines-dinfiltration/internet-et-theories-du-complot/un-collectif-de-medecins-soutenu-par-des-personnalites-complotistes-promeut-un-traitement-decrie-contre-la-covid-19/>

3-*Un complotiste arrêté* : <https://www.unadfi.org/domaines-dinfiltration/internet-et-theories-du-complot/un-complotiste-arrete/>

Le complotisme n'est plus l'apanage de marginaux en rupture de ban ■ France

■ Favorisé par la défiance vis-à-vis des institutions, des médias, le complotisme a proliféré dans toutes les sphères, universitaires, associatives, politiques. Il est partout et touche désormais tout le monde, « Tous ceux qui à un moment se disent : on nous ment », estime Marie Peltier, historienne et formatrice à l'Institut Supérieur de Pédagogie Galilée de Bruxelles. Mais s'il vit et prolifère dans le monde numérique, il touche aussi des vies bien réelles et ses répercussions sont parfois terribles.

Selon Marie Peltier, le complotisme a été favorisé par trois événements

majeurs du XXI^e siècle : les attentats du 11 septembre 2001, « gros

événement structurant pour le conspirationnisme contemporain »

>>>

souligne-t-elle ; l'avènement des réseaux sociaux ; et « aujourd'hui, le Covid, qui agit comme un immense révélateur ».

« Le conspirationnisme donne un logiciel explicatif, il désigne des héros, des coupables, c'est une grande partie de son succès » explique la chercheuse.

Pour Pascale Duval, porte-parole de l'Unadfi, les processus d'adhésion aux théories du complot sont les mêmes que ceux des sectes : radicalisation, soumission à une communauté, emprise, qui mènent à une triple rupture. « La personne change complètement ses valeurs, son identité, pour marquer son adhésion à la communauté. Elle se coupe de son environnement

d'origine, il n'y a plus de dialogue possible. Et enfin elle rompt avec la société » explique-t-elle.

Une fois embrigadés les individus deviennent hermétiques à la remise en question, voir agressifs envers ceux qui n'adhèrent pas à leurs idées.

Si ces idées peuvent couvrir de nombreux domaines (extra-terrestres, Terre plate), le champ de la politique y occupe une place essentielle. Beaucoup adhèrent à une vision du monde reprenant souvent des thèses antisémites et d'extrême droite ou « adhèrent à des théories profondément réactionnaires, avec l'idée en filigrane que le progrès va nous détruire », note Marie Peltier.

Aujourd'hui, même si l'adhésion aux théories conspirationnistes est

liée à des failles personnelles, le militantisme n'est pas exclu, « les parcours individuels s'agrègent dans une construction collective », insiste Marie Peltier

Pascale Duval de l'Unadfi constate que « derrière chaque mouvement sectaire il y a un projet politique ou au moins sociétal ». C'est aussi de plus en plus vrai en ce qui concerne le conspirationnisme et désormais, selon la formule du chercheur Tristan Mendes France, « les adeptes du conspirationnisme peuvent passer du "militantisme de clavier à l'acte ». « Ne pas soumettre ses enfants à la vaccination obligatoire en est un, envahir le Capitole en est un autre », précise Mme Duval. ■

(Sources : La Dépêche & AFP, 17.05.2021)

QAnon ravive les théories conspirationnistes sur le complot pédo-sataniste

■ France

■ L'enlèvement de Mia sur fond de complotisme a mis en exergue une frange de complotistes hantés par l'obsession d'un complot pédo-sataniste dont le but serait d'alimenter des élites criminelles en enfants. Existant depuis longtemps, cette théorie est nourrie par « une frange de l'extrême droite, certains « gilets jaunes » et désormais par QAnon.

Profitant du désarroi de certains parents qui ne comprennent pas les raisons du placement de leur enfant, cette mouvance a ses « héros » du combat contre les placements abusifs à leurs yeux.

Le dernier ayant fait parler de lui n'est autre que Rémy Daillet Wiedemann, instigateur de l'enlèvement de Mia Montemaggi retirée à sa mère Lola.

Cette dernière accuse l'Aide sociale à l'enfance (ASE) d'avoir ourdi un complot pour lui retirer son enfant. En 2020 déjà elle propageait des rumeurs selon lesquelles l'ASE soustrairait depuis longtemps des enfants à leurs parents pour alimenter des réseaux pédocriminels satanistes¹.

Elle n'est pas la seule à adhérer à ces idées, plusieurs collectifs font

« un amalgame entre des faits de pédocriminalité avérés (comme l'affaire Epstein) et un discours complotiste qui imagine un « système pédocriminel mondial ». Parmi eux on trouve *Rendez-nous nos enfants*, un collectif créé par Hélène Lombard, une femme dont le fils a été placé en 2009. Cette dernière relaie sur son site un discours inquiétant mêlant

>>>

antisémitisme, racisme, et qualifiant son fils de « plus jeune prisonnier politique de France ». Elle estime avoir été punie pour avoir dénoncé les « crimes de cette dictature juive, arabe et maçonnique ». En 1999 elle avait déjà dénoncé le « génocide des Français par le biais des vaccinations » auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH).

Autre figure de ce mouvement, Christian Maillaud, dit « Stan », considéré comme le « Zorro Blanc » par ses fans, « traque les réseaux pédophiles satanistes ». Arrêté et emprisonné jusqu'à récemment pour tentative d'enlèvement d'enfants, il bénéficie du soutien du polémiste d'extrême droite Alain Soral.

À ces figures historiques du

complotisme français s'ajoute le mouvement QAnon qui rassemble toutes sortes de théories du complot, dont celle sur un « État profond » qui organiserait un trafic mondial d'enfants et chercherait à établir un « nouvel ordre mondial ».

Ce complotisme prospère sur le désarroi de parents qui ne comprennent pas les raisons du placement de leur enfant. Michèle Créoff, ancienne vice-présidente du Conseil national de protection de l'enfance (CNPE) et ancienne inspectrice de l'ASE, explique que les décisions de placement sont souvent mal expliquées aux parents. Et certaines défaillances réelles de l'ASE, comme celles pointées par l'émission *Pièces à conviction*, n'arrangent rien.

Mais les placements abusifs sont bien en deçà des chiffres avancés par les complotistes. Au contraire, déplore Michèle Créoff la tendance est à laisser les enfants auprès de leurs parents biologiques. Elle réfute l'argument selon lequel chaque enfant placé rapporterait de l'argent à l'État en expliquant que « L'État donne une dotation globale en fonction de la population, pas en fonction du nombre d'enfants placés ». ■

(Sources : Charlie Hebdo, 07.05.2021)

1-Lire sur le site de l'Unadfi : *Le complotisme derrière un enlèvement d'enfant* : <https://www.unadfi.org/domaines-dinfiltration/internet-et-theories-du-complot/le-complotisme-derriere-un-enlevement-d-enfant/>

À lire



Pascal Wagner-Egger *Psychologie des croyances aux théories du complot*, PUG, mai 2021

Dans cet ouvrage préfacé par Gérard Bronner, Pascal Wagner Egger, enseignant-chercheur en psychologie sociale et en statistique à l'Université de Fribourg (Suisse), propose d'explorer les raisons pour lesquelles tout le monde peut être attiré par les théories du complot, et tente de comprendre pourquoi certains y croient plus que d'autres.

Selon lui « les personnes trop engagées dans leur « voyage spirituel » au pays des théories du complot ne seraient plus « immunisables » contre les idées fausses ou du moins peu probables ».

Il explique que les raisons de croire aux théories du complot tiennent souvent aux disparités sociales qui engendrent une perte de confiance et une méfiance du « peuple » envers les « élites ». Structurées selon les mêmes schémas que le populisme, opposant le peuple aux élites maléfiques et les nationaux aux immigrants, les théories du complot rejoignent souvent les idées de l'extrême droite. Pour ce chercheur l'une des solutions au problème serait de « recréer les conditions politiques, sociales et économiques de la confiance partagée » et réduire l'anxiété qui est aussi une cause majeure d'adhésion au conspirationnisme. ■

(Sources : Presse Universitaires, Grenoble & Conspiracy Watch, mai 2021)

Condamnation du professeur de yoga ■ France

■ Courant mai 2021, le tribunal judiciaire de Poitiers a condamné Christian Ruhaut, gourou et professeur de yoga qui avait fondé avec sa femme un groupe d'adeptes, à quatre ans de prison pour abus de faiblesse et blanchiment d'argent.¹

Gourou de ce que la justice a jugé être un groupe sectaire, Christian Ruhaut est accusé d'avoir mis sous emprise plusieurs adeptes sur les plans physique, psychologique et sexuel. Outre l'emprise et l'abus de faiblesse caractérisé, la justice retient à son encontre des faits de blanchiment d'argent pour avoir

bénéficié d'un logement gratuit et de parts dans une société civile et immobilière sans dépenser le moindre sou.

Sa compagne, poursuivie pour complicité, a quant à elle été relaxée. Christian Ruhaut a fait appel du jugement.■

(Sources : France Bleu, 20.05.2021 & La Nouvelle République, 21.05.2021

1-Lire sur le site de l'Unadfi, *Prison ferme requise contre Christian Ruhaut et sa femme* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/prison-ferme-requise-contre-christian-ruhaut-et-sa-femme/>

Anti-vaccination

Des médias alternatifs pour diffuser la doctrine ■ Canada

■ Les groupes antivaccins et vent debout contre les mesures sanitaires usent de nombreuses techniques de communication notamment sur les réseaux sociaux.

Marie-Ève Carignan, professeure à l'Université Sherbrooke et directrice du pôle média à la chaire Unesco en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, constate que les adeptes de ces mouvements utilisent des réseaux et des médias alternatifs pour présenter

leurs arguments et s'assurer une visibilité. Cela leur permet de se réunir et d'échanger du contenu en dehors des radars. Par ce biais, ils réussissent à éviter le contrôle et l'éventuel fact checking effectué sur des plateformes grand public. La chercheuse explique que les adeptes

vont se partager le lien vers des médias alternatifs sur les grandes plateformes et édulcorer leurs discours sur les réseaux sociaux afin d'avoir une visibilité et d'éviter de voir leurs messages bloqués.■

(Source : Ici Radio Canada, 04.05.2021)

Civitas s'oppose à la vaccination ■ France

■ Environ 40 membres de l'association Civitas (groupuscule d'extrême droite proche de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X) se sont rassemblés devant le vaccinodrome de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) afin de manifester leur opposition au vaccin contre la Covid-19.

Ce rassemblement était également l'occasion pour Civitas de montrer son opposition à ce qu'il qualifie de « dictature sanitaire », avec pour but de défendre les libertés

fondamentales qui seraient entravées par les décisions gouvernementales. Les éléments de langage ainsi que les arguments utilisés par Civitas recourent en de nombreux

points la plupart de ceux prônés par de nombreux mouvements complotistes depuis le début de la pandémie.■

(Source : Bien Public, 02.05.2021)

■ De plus en plus présente dans la vie des Français adultes, la méditation de pleine conscience pourrait maintenant entrer dans les écoles. Cependant la recherche sur ses prétendus bienfaits semble hésitante.

Promettant des vertus innombrables (gestion du stress, de l'anxiété, mieux-être mental) la méditation pourrait être utilisée dans le milieu éducatif. Pour l'instant aucun programme en lien avec l'Éducation nationale ne permet à cette discipline d'être véritablement enseignée mais il arrive que des intervenants ponctuels viennent aborder le sujet. Parfois ces personnes au fort penchant prosélyte n'hésitent pas à en profiter pour convertir à leurs méthodes. C'est pourquoi, le gouvernement envisage-

rait de légiférer sur cette pratique et de lancer une expérimentation nationale de cette pratique dans des classes allant du CM1 à la cinquième et cela dans huit académies. Soutenu par des députés, ce projet semble pourtant rencontrer quelques réticences au sein de l'Éducation nationale. Réticence peut être due aux origines religieuses de la pratique mais aussi à des études menées en milieu scolaire qui auraient eu des résultats disparates. En effet les bénéfices ne seraient pas les mêmes pour

tous les élèves et cette pratique serait aussi influencée par le contexte dans lequel l'enfant évolue. Par ailleurs, la plupart des résultats positifs sur la méditation pleine conscience ont été obtenus sur des sujets adultes mais ne sont pas transposables aux enfants. ■

(Source : [le Figaro](#), 09.05.2021)

Lire sur le site de l'Unadfi, *Les faces cachées du yoga et de la méditation* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/les-faces-cachees-du-yoga-et-de-la-meditation/>

Dons & Abonnements



Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ETRANGER

25 Euros
48 Euros

30 Euros
50 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ÉTRANGER

30 Euros
60 Euros

35 Euros
70 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
Bulles (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay